

Compte rendu du Séminaire

1

Mettre en œuvre l'initiative « Action pour le maintien de la paix » : le défi des partenariats et de la performance

New York, le 25 octobre 2018

Siège des Nations unies

Ce séminaire, le deuxième de la collaboration entre l'OIF et l'OBG, en partenariat avec le Secrétariat des Nations unies, s'inscrivait dans le cadre de la réflexion autour de l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, « Action pour le maintien de la paix » et de la Déclaration d'engagements communs finalisée au cours de l'été 2018. Cette activité se voulait une contribution francophone concrète à la mise en œuvre de la Déclaration d'engagements communs sur le maintien de la paix. Partant du constat que les 2/3 des OP se déroulent en environnement francophone, l'ambition était de **dégager des propositions francophones** visant à faire avancer la mise en œuvre de ladite Déclaration d'engagements, notamment sur le volet particulier du partenariat, de la formation et la performance au cœur de la Déclaration d'engagements, et d'amorcer une réflexion sur les mécanismes à mettre en place pour cette mise en œuvre.

2

Le séminaire s'est décliné en plusieurs séquences, dont une *séquence introductive*, une adresse liminaire sur la portée de l'initiative « Action pour le maintien de la paix » et la Déclaration d'engagements communs, un retour sur le contenu de la Déclaration d'engagements communs « Action pour le maintien de la paix » ; ces premières interventions avaient pour vocation de cadrer les intentions du séminaire et d'en poser le fil conducteur.

Trois séances de discussions en panels ont suivi, portant respectivement sur les thèmes, du « Dialogue triangulaire » (état des lieux et perspectives), du *renforcement des partenariats opérationnels sur le terrain*, des défis en matière de performance et de formation des forces déployées sur le terrain. Enfin, une *séquence de conclusion* consacrée à la *Vision stratégique de la Francophonie sur l'initiative « l'Action pour le maintien de la paix »* a ponctué la fin de cette journée de réflexion. La liste des intervenants est présentée à la fin de ce compte-rendu. L'intégralité des contributions des orateurs et oratrices, est accessible sous forme d'une trentaine de capsules vidéos de 7 minutes environ, [sur le site de l'OBG](#).

Dans son propos introductif, son Excellence Mme *Narjess Saidane*, Ambassadeur et Représentante permanente de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) auprès des Nations unies, a rappelé **l'engagement de l'OIF sur le terrain du maintien de la paix depuis quinze années**, dans l'optique d'un renforcement de la contribution des francophones au maintien de la paix, étant donné que la moitié des OP onusiennes sont déployées en environnement francophone ; elle a également rappelé l'urgence de faire progresser la représentation des femmes au sein des opérations de maintien de la paix. L'environnement des OP étant encore largement masculin, **le renforcement de la participation des femmes au sein des OMP**, tant sur le volet militaire, policier et politique (participation des femmes dans les processus de médiation et de résolution politique des conflits), reste une priorité dans l'action de l'OIF et dans l'engagement des États membres, ainsi que dans l'agenda des Nations unies. L'Ambassadeur et Représentant permanent de la France auprès des Nations unies, S.E.M *François Delattre* a pour sa part anticipé les points de convergence entre les différents orateurs et oratrices de la journée, en soulignant notamment **l'importance d'un espace de parole entre francophones sur la réforme du maintien de la paix**. La pleine appropriation de cette réforme par les États francophones est apparue comme un élément essentiel au succès de cette réforme et à sa mise en œuvre effective. Cette appropriation francophone est même un enjeu crucial pour la pérennité de l'action des Nations unies.

Cette initiative souligne notamment la nécessité de promouvoir des solutions politiques aux crises, de renforcer la sécurité des Casques bleus, d'améliorer la performance des missions ainsi que les partenariats, ainsi que de renforcer la protection des civils ; elle rappelle enfin la nécessité de définir des mandats clairs aux ambitions réalistes, ainsi que les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission par les Casques bleus. L'aboutissement de cet effort de réforme dépend de l'action collective, volontariste, des États membres des Nations unies. Action qui doit notamment se traduire par une amélioration du dialogue triangulaire entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les pays contributeurs de troupes, mais également par une association plus étroite de contributeurs financiers et d'États hôtes.

Le développement des partenariats vise notamment la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, appelées à jouer un rôle moteur dans le maintien de la paix. Le renforcement du partenariat entre l'ONU et l'UA, particulièrement via un soutien accru aux opérations africaines de paix de l'UA, représente à ce titre une priorité de premier plan. L'amélioration de la performance des composantes civiles, militaires et policières des OMP, apparaît par ailleurs comme une condition du renforcement de leur succès et de leur crédibilité.

Des efforts en la matière devraient se concentrer autour de **trois axes prioritaires** :

En premier lieu, la formation des contingents. Il est effet essentiel que les Casques bleus bénéficient d'une formation pré-déploiement, ainsi que sur le terrain, garantissant le plus haut niveau de performance (La France assure chaque année la formation de près de 30 000 soldats africains amenés à être déployés sous Casques bleus). En second lieu, la génération de force ainsi que la dotation d'équipements adéquats, qui restent un défi permanent pour les troupes déployées sur le terrain. Bien plus, « une meilleure dotation en capacités critiques de théâtre, en particulier les capacités d'appui et de soutien, permettrait aux contingents d'accroître leur mobilité et leur capacité de projection et de garantir ce faisant une performance accrue ainsi que la création d'un environnement stabilisé propice à la pleine mise en œuvre des mandats par les missions ». La prise en compte de la dimension francophone des opérations de paix reste un autre objectif prioritaire. Cela devrait notamment se traduire par une plus grande « *attention accordée au recrutement de personnel francophone, tant sur les postes opérationnels, que sur les postes de support, afin de permettre une meilleure insertion et interaction avec les populations et autorités locales, susceptibles à leur tour de rendre plus efficace la mise en œuvre des mandats* ». Par conséquent, les délégations francophones devraient se mobiliser sur la question et travailler ensemble à l'identification et la recommandation des candidats pertinents. Enfin, l'évaluation de la performance des contingents restent un autre aspect à renforcer.

Intervenant dans la séquence consacrée à la vision stratégique de la francophonie sur l'initiative « Action pour le maintien de la paix », le DGA, SE Atul Kharé a centré son propos sur les questions relatives aux outils **d'évaluation de la performance**, et sur les avancées en matière de partenariat triangulaire. Il a ainsi rappelé que le potentiel et les limites des OMP dépendent des décisions prises par le Conseil de Sécurité de l'ONU, des ressources que l'Assemblée générale autorise et de l'appui fourni par le Secrétariat. Le processus de réforme en cours vise à améliorer la performance et son évaluation. Malgré les efforts et initiatives en cours, il reste difficile d'évaluer les différentes activités et composantes des missions, et d'avoir une vision globale de leur impact. Le DAM a mis au point des **indicateurs** et des **critères**, dont des **enquêtes**, pour mieux évaluer les résultats de ses activités. Le DAM travaille en outre à la mise en œuvre d'une chaîne intégrée de la logistique afin d'assurer une meilleure performance. Parmi ses objectifs, le processus de réforme vise en outre à renforcer la prise de responsabilités par les dirigeants des missions ainsi que par ceux du DAM. Comme l'a souligné, le SGA Atul Kharé, la performance est une question complexe et multidimensionnelle liée au système de gestion en place. Le Comité spécial sur les OMP (C34) ainsi que le Conseil de Sécurité ont ainsi recommandé au DAM et au DOMP d'élaborer un cadre de politique de performance intégré pour les OMP, qui s'applique tant au volet civil qu'au volet militaire des OP. C'est dans ce but que le DAM et le DOMP ont mis au point un système global d'évaluation de la performance permettant aux missions de mieux évaluer leurs résultats et anticiper leurs défis. Il s'agit du **CPAS (Comprehensive Performance Assistance Systems)**, qui est actuellement testé via trois projets pilotes au Liban, en RCA et au Soudan du Sud. Le CPAS se base sur des indicateurs définis par les missions, indicateurs qui sont adaptés à leur mandat et au contexte où elles opèrent. Ce système sera introduit dans toutes les missions d'ici juillet 2020.

En matière de **partenariat triangulaire**, le SGA du DAM a fait état de grands progrès surtout dans le domaine du C2 (Command & Control). Le DAM travaille notamment au renforcement des capacités de communication et a organisé 42 sessions de formation aux technologies de communication de l'ONU au profit de 323 militaires ou policiers, dont 13 % de femmes. Ce qui répond à l'objectif de renforcement du rôle des femmes dans les OMP. Trois femmes diplômées en technologie de l'information ont ainsi été déployées dans les états-majors des OMP très récemment. Ce qui ne constitue qu'un début pour le SGA.

Le rôle des États membres dans la concrétisation des partenariats triangulaires a été également mis en exergue, notamment à travers l'exemple de la Suisse et du Japon, qui ont soutenu l'organisation des premières sessions de **formation de formateurs, en français**, proposé par le DAM, sur **le maniement des équipements de génie lourds**. Des ingénieurs de Côte d'Ivoire, du Rwanda, du Maroc et du Sénégal y ont pris part. Le DAM prévoit une autre formation d'ingénieurs au Vietnam qui s'adressera prochainement à tous les pays de la région, ainsi qu'une formation en français pour du personnel médical et des ingénieurs mobiles. Toutes ces activités ne seraient pas concevables sans le concours des États membres. Ce qui montre bien que le renforcement du partenariat triangulaire est très important. L'aide des États membres est essentiel, notamment pour le financement d'infrastructures, d'équipements, des formations ou plus simplement pour le financement des OMP. Les contributions en nature dans les domaines du matériel de génie ou médical sont aussi très bienvenues.

Intervenant à la suite du SGA, le représentant spécial de la Secrétaire générale de l'OIF, *M. Hervé Ladsous* a focalisé son propos sur les enjeux de la **dimension francophone** du maintien de la paix. Il s'est d'abord félicité de la densité et de la sincérité des échanges qui se sont tenus lors de la table ronde organisée par l'OBG. Rappelant que dans le passé, les délégations des pays francophones tendaient à rester silencieuses dans les enceintes onusiennes dédiées à la gestion des OMP ; leur parole semble aujourd'hui se dénouer, ce qui est une très bonne chose. Hervé Ladsous s'est en outre félicité du fait que 67 des 88 pays membres ou associés de l'OIF aient souscrits la Déclaration d'engagements communs sur les OMP et son processus. L'OIF a d'ailleurs été l'une des premières organisations internationales à le faire, aux côtés de l'Union africaine (UA), et de l'Union européenne (UE). Hervé Ladsous a par ailleurs rappelé que c'est dans le contexte de crise du multilatéralisme que le Secrétaire général Guterres a convoqué toutes les organisations internationales et régionales, dont l'OIF, dans le but de défendre le multilatéralisme.

La prise de conscience du problème relatif aux carences de personnel francophone dans les OMP date de 2004, lorsque le Secrétaire général de l'époque, Kofi Annan, dans le contexte de la crise d'Haïti, avait demandé à l'OIF de l'aider à identifier des militaires et des policiers pouvant être déployés dans l'île. Depuis, des progrès ont été accomplis. En 2012, il y avait 22 % de contributions francophones aux OMP. Aujourd'hui ce chiffre est monté à 37 %. La situation s'améliore, bien qu'elle doive encore progresser. La moitié du personnel déployé par l'ONU dans les OMP se trouve en effet dans des pays francophones. Les atouts de la francophonie dans le domaine des OP couvrent plusieurs champs, dont celui de la formation, des partenariats, de l'échange d'expérience de manière générale.

La formation est un élément clé. L'OIF en propose dans tous les secteurs liés au maintien de la paix, et ce depuis très longtemps. On compte actuellement une vingtaine d'écoles de maintien de la paix dans les pays francophones. L'OIF a notamment mis en place le [REFPOP](#), un Réseau d'expertise et de formation francophone dédié aux opérations de paix, qui recense les informations utiles en matière de maintien de la paix. Hervé Ladsous a rejoint Atul Kharé dans son appel aux États membres contributeurs aux OMP, afin qu'ils apportent leur contribution tant sur le plan de la fourniture de matériel que des formations. Un autre enjeu consiste dans la nécessité de soutenir les non francophones qui opèrent dans les OMP déployées dans l'espace francophone. Sur ce point, Hervé Ladsous rapporte comment l'armée du Bangladesh a fait des progrès en la matière, en introduisant des cours de langue française pour ses officiers.

Il a par ailleurs rappelé la publication, sur l'initiative de la France et de l'OIF, d'une **méthode d'apprentissage du français intitulée**, « [En avant](#) » pour répandre une méthode d'apprentissage de la langue française destinée aux militaires. Hervé Ladsous remarque ensuite que peu de pays francophones ont identifié un vivier d'officiers, et surtout de généraux, pouvant être déployés dans les OMP. Il faudrait idéalement former des officiers dès le début de leur carrière pour disposer à terme d'un général compétent. En **matière de partenariat triangulaire**, Hervé Ladsous observe que **l'OIF est une des rares organisations qui regroupe tant des pays du nord que des pays du sud**. C'est donc en son sein que des partenariats entre pays contributeurs de troupes et pays qui soutiennent en nature ou financièrement des OMP peuvent se faire.

L'Observatoire Boutros Ghali devra lui aussi jouer un rôle à ce propos. Hervé Ladsous évoque ensuite ce qu'il appelle le modèle séquentiel, qui est devenu de plus en plus fréquent au cours des dernières années. Ce modèle consiste à déployer dans un premier temps des troupes venant de la région, pour les faire passer ensuite sous le drapeau bleu de l'ONU. Ce transfert des responsabilités n'est bien souvent pas facile à opérer, et la francophonie pourrait là aussi jouer son rôle pour que ce passage puisse se faire dans les meilleures conditions. Dans ce contexte, **la coopération entre l'OIF et les organisations régionales et sous régionales est un élément clé à approfondir**. Le **partage d'expérience** est un autre élément sur lequel Hervé Ladsous s'est attardé, en demandant que celui-ci soit assuré, notamment à travers une meilleure coopération entre pays francophones. Hervé Ladsous rappelle en outre que le maintien de la paix n'est qu'une phase dans un plus vaste processus de pacification, et que cette phase doit ensuite être suivie par un processus de consolidation de la paix. Là aussi l'OIF a un rôle à jouer à travers ses projets sur les questions de l'égalité des genres et de la jeunesse, qui est un acteur incontournable. **Hervé Ladsous a enfin suggéré que les pays francophones puissent travailler à des positions communes au sein de l'ONU**. De plus, lorsqu'un pays francophone préside le Conseil de Sécurité de l'ONU, il devrait mettre en avant des initiatives qui fassent avancer les dossiers ici discutés, en se coordonnant avec les autres pays francophones à travers notamment l'OIF, et sa représentation permanente à New York.

Quelques idées et pistes clés issues des échanges en panels

- **Propositions relatives à la francophonie et à l'utilisation du français :**

- ✓ Nombre d'intervenants estiment qu'il faudrait davantage **optimiser le groupe des États francophones**. Cet espace est sous-utilisé. L'espace francophone compte pourtant des pays dotés d'une très longue tradition dans les OP et qui peuvent apprendre énormément aux néo-contributeurs francophones.
Illustration : le conseiller militaire de la mission permanente française témoigne avoir consolidé sa connaissance du fonctionnement de l'ONU à son arrivée à New York (comment se faire rembourser, comment écrire un MoU, etc.) grâce au concours des confrères sénégalais.
- ✓ Marginalisation tendancielle de la langue française dans les réunions sur le maintien de la paix, dont celles du C34. Le constat est que les protagonistes se retrouvent le plus souvent par groupes géographiques, par groupes politiques, voire « idéologiques », mais jamais les francophones ne se positionnent en tant que groupe linguistique francophone. La proposition serait de **systematiser l'usage du français dans le cadre de réunions formelles et informelles**, qu'elles soient thématiques ou techniques sur les MoU, ou axées de manière générale sur la mise à niveau des nouveaux arrivants francophones en vue d'une meilleure connaissance de l'environnement onusien. L'OIF devrait jouer un rôle actif pour inviter le DOMP/DAM à venir échanger sur des sujets répondant aux besoins spécifiques des francophones, afin de faciliter la prise de parole et répondre mieux aux attentes des uns et des autres.

- **Mutualisation des moyens et synergies entre pays africains francophones**

Les échanges sur les partenariats ont fait ressortir l'absence ou la faiblesse des collaborations entre pays –francophones – africains en matière de partenariats. Compte tenu des crises multifactorielles actuelles, **les pays africains doivent mutualiser les moyens, pour faire face à leurs difficultés sécuritaires.**

- ✓ Aucun pays à lui seul ne peut faire face au profil des crises actuelles, il faut par conséquent que les pays africains mettent en commun leurs moyens pour un partenariat qui pourrait ensuite faire appel aux alliés d'autres pays.
- ✓ Le domaine du partenariat doit par ailleurs être clarifié, afin de déboucher sur un cadre législatif national adapté pour l'engagement dans ces pratiques de mutualisation des ressources (validation par le Parlement du pays, pour légitimer cette action).
- ✓ Dans le même ordre d'idée, en matière de formation, la situation du Mali aujourd'hui a mis en exergue le besoin de nouvelles pratiques de collaboration, notamment autour de l'idée d'un encadrement, d'une **formation sur site des contingents**. Ce **modèle de partenariat au sein de l'espace francophone**, pourrait être aussi endossé et encouragé par le Conseil de sécurité pour s'assurer les contributeurs chevronnés mettent à disposition leurs compétences au service des nouveaux contributeurs du maintien de la paix. Un cas concret, celui de la Côte d'Ivoire qui revient dans le maintien de la paix, et pourrait bénéficier d'un partenariat étroit avec le Sénégal qui dispose lui d'une expertise beaucoup plus ancienne dans le maintien de la paix. C'est un exemple concret de partenariat Sud-Sud. Ce modèle pourrait s'inspirer de l'expérience observée dans le cadre du Mali, comment les partenaires européens ont réussi à avoir des systèmes de rotation pour la mise à disposition aussi bien de forces spéciales mais aussi de moyens aériens en soutien à la MINUSMA.

- **Favoriser une approche holistique des initiatives de renforcement capacitaire**

- ✓ Les initiatives relatives au renforcement capacitaire devraient adopter une approche beaucoup plus holistique, en ciblant par exemple le domaine de la doctrine, le but étant de développer une doctrine locale. L'exemple, des relations de collaboration Belgique/FARDC, met en exergue le fait que les appuis multiples aux FARDC assurés par la Belgique, la France, la Chine, etc. avaient débouché sur la coexistence d'une multiplicité de doctrines au sein des FARDC. La stratégie adéquate serait de développer les compétences dans la perspective d'un renforcement d'une doctrine sécuritaire nationale. L'approche holistique implique à la fois, un développement des pratiques dans le domaine de la formation, de l'entraînement, de l'équipement, au niveau de l'organisation et dans tous les domaines, mais sur base d'une vision locale.

- **Partenariat entre l'ONU et les organisations régionales**

- ✓ Il est admis aujourd'hui, à la lumière des crises comme celles de la RCA ou du Mali, que les Nations unies elles-seules ne peuvent pas soutenir un processus de paix sans le soutien des partenaires régionaux. Il y a une nécessité d'articuler le dialogue politique et les processus de paix entre l'ONU et les acteurs régionaux, afin de s'assurer de la meilleure transition possible.
- ✓ Lorsque le Conseil de sécurité s'empare d'un dossier initialement géré par l'UA ou les organisations sous-régionales, il est important de laisser une marge de manœuvre aux acteurs régionaux qui ont déjà investi beaucoup d'efforts dans les négociations.
- ✓ De même, lorsque les Nations unies se retirent et ferment leurs missions de maintien de la paix, un partenariat de transfert des Nations unies vers les organisations régionales, doit être établi, afin que le retrait puisse s'accompagner d'une prise en charge de certains aspects de médiation et d'accompagnement politique et démocratique par les acteurs régionaux. Ces éléments d'un compact entre acteurs impliqués en soutien aux OMP, peuvent contribuer à améliorer d'un côté la problématique des mandats, et de l'autre la rigueur de l'engagement politique.

Liste des intervenants du séminaire

Séance introductive :

- ✓ SE Mme Narjess Saidane, Ambassadeur et Représentante permanente de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) auprès des Nations unies
- ✓ SE M. François Delattre, Ambassadeur et Représentant permanent de la France
- ✓ SE M. Issa Konfourou, Ambassadeur et Représentant permanent du Mali
- ✓ SE M. Ihad Awad, Ambassadeur, Sous-ministre adjoint pour les Affaires des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères d'Égypte
- ✓ M. Michel Luntumbue, Attaché de recherche au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), coordinateur scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali (OBG)

7

Adresse liminaire sur l'initiative « Action pour le maintien de la paix » et la Déclaration d'engagements communs

- ✓ M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies au Mali et chef de la MINUSMA

Retour sur la Déclaration d'engagements communs « Action pour le maintien de la paix »

- ✓ Mme Naomi Miyashita, Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, Département des opérations de maintien de la paix

Le « Dialogue triangulaire » : état des lieux et perspectives

Modération :

- ✓ M. Michel Liégeois, Membre de la coordination scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali (OBG) et du Réseau des Opérations de Paix (OP) Europe, Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL)

Intervenants :

- ✓ M. Samuel Gahigi, Chef d'équipe pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel au Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DOMP, IOT MINUSMA)
- ✓ Gen. Martin Girard, Conseiller militaire de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies
- ✓ Gen. Thierry LION, Chef de la représentation Militaire à la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies
- ✓ M. Yasser Halfaoui, Conseiller à la Mission permanente du Maroc auprès des Nations Unies

Le renforcement des partenariats opérationnels sur le terrain

Modération :

- ✓ Mme Namie Di Razza, Chef du projet de protection des civils, International Peace Institute (IPI)

Intervenants :

- ✓ M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies au Mali et chef de la MINUSMA
- ✓ M. Oumar Bikimo, Chef d'État-Major adjoint de la force G5 Sahel, ancien commandant par intérim de la force de la MINUSMA et ancien chef des forces armées tchadiennes d'intervention au Mali (FATIM)
- ✓ M. Jean Baillaud, Directeur du programme Opérations de maintien de la paix, Themis – ancien DFC de la MONUSCO
- ✓ Col. Major Guy Antoine Adjaho, conseiller militaire, Mission permanente du Bénin auprès des Nations unies
- ✓ Col. Ruben Ballegeer, conseiller militaire de la Mission permanente de la Belgique auprès des Nations unies

Les défis en matière de performance et de formation des forces déployées sur le terrain

Modération :

- ✓ M. Luis Carrilho, Conseiller pour les questions de Police de l'ONU

Intervenants :

- ✓ *Retour sur l'expérience de la Division de la police et du partenariat avec l'OIF, Luis Carrilho,*
- ✓ SE M. Cheick Niang, Ambassadeur et Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies
- ✓ Mme Colombe de Nicolay, Chef d'équipe, ad interim Cellule de génération de force stratégique et de la planification des capacités, Département des opérations de maintien de la paix
- ✓ Mme Terbish Tsendsuren, Agent de formation, Service intégré de formation, Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, Départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions
- ✓ M. Katsuhisa Sato, Administrateur de programme, projet de partenariat triangulaire, Département de l'appui aux missions
- ✓ M. Raoul Bazahota, Conseiller militaire à la Mission permanente du Rwanda auprès des Nations Unies
- ✓ Gen. Edouard Ouedraogo, Conseiller militaire de la Mission permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies

Vision stratégique de la Francophonie sur l'initiative « l'Action pour le maintien de la paix » : propositions de mise en œuvre de la Déclaration d'engagements communs au soutien des partenariats, de la formation et de la performance

Modération :

- ✓ M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies au Mali et chef de la MINUSMA

Intervenants :

- ✓ M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint des Nations unies, Département de l'appui aux missions (DAM)
- ✓ M. Hervé Ladsous, Conseiller spécial de la Secrétaire générale de la Francophonie